

STRASBOURG La « baignade naturelle de Herrenwasser » suscite des remous politiques

Tempête dans un cours d'eau

L'épisode de la trempette sauvage en milieu naturel de ce week-end tourne au théâtre de Guignol : l'opposition crie au scandale, la majorité se divise, la police s'en mêle et une question surnage. Faut-il toiletter l'arrêté de 1955 ? La rentrée politique, en tout cas, n'a pas attendu d'avoir remis le maillot de bain pour démarrer en trombe.

La scène n'est pas sans rappeler un épisode des aventures du Gendarme de Saint-Tropez : celui où le chef, incarné par Louis de Funès, lance sa brigade de gendarmerie à la poursuite des nudistes... Sauf que, pour le coup, les fonctionnaires de police nationale et municipale sur les lieux n'ont pas tenté de procéder à l'arrestation des baigneurs – ces derniers portaient un maillot. Tout juste leur ont-ils rappelé la loi et relevé les identités des deux meneurs.

« Bras d'honneur au maire », selon le groupe UMP/Nouveau Centre

Effet secondaire de la canicule ou impatience d'en découdre à la rentrée, le feuilletton de la trempette interdite dans le Herrenwasser (*DNA d'hier*) continue de faire couler de l'encre. L'opposition – le groupe UMP/Nouveau Centre et Indépendants – y voit le symptôme d'un « problème de communication

LES ÉCOLOS TANCÉS PAR LE DÉPUTÉ BIES

Sur les réseaux sociaux, le soutien à la trempette affiché par les élus et les militants d'EELV a été peu apprécié. Tant par la droite (*lire ci-dessus*), que par une partie de la gauche : le nouveau député Philippe Bies s'est chargé de tirer à boulets rouges sur ses alliés de la majorité municipale : « C'est marrant cette capacité des élus EELV de faire des propositions sans avoir le début du commencement de leurs financements. Difficile de courir après les plus « extrémistes » de leurs militants, je comprends... », a-t-il commenté sur Facebook. Histoire, sans doute, de les rappeler à leur devoir de solidarité au sein de la majorité. De quoi attiser, surtout, les tensions, moins de deux ans avant les municipales à venir.



Les courants politiques se sont saisis de la baignade de dimanche, dans les eaux peu profondes et non stagnantes du Herrenwasser. DOCUMENT REMIS

au sein de la majorité ». Et se demande s'il « n'était pas possible d'évoquer cette question des baignades en interne », ou « de l'aborder au sein des conseils de quartier ». Car, fustige – « sur la forme » – le groupe d'opposition municipal, un élu EELV, Eric Schultz et d'anciens candidats du même groupe – Sandra Regol (législa-

tives sur la Une), ainsi que Pierre Ozenne (ex-candidat aux cantonales à Strasbourg 9) l'un des deux meneurs de cette baignade – sont accusés d'avoir « enfreint l'arrêté municipal interdisant la baignade pour des raisons sanitaires ». Et au-delà, de « soutenir sciemment et publiquement la violation d'un arrêté municipal ». Ce qui constitue, selon l'UMP/Nouveau Centre, « une sorte de bras d'honneur au maire qui les signe », qui « pourrait inciter des concitoyens à ne pas respecter d'autres arrêtés et d'autres règles ».

Sur le fond, en revanche, « la question est légitime », reconnaît-on à droite. Tout en invitant la majorité à lancer le débat lors d'un prochain conseil municipal, ou du conseil de l'Eurodistrict « afin de tendre vers une harmonisation des

normes sanitaires des deux côtés de la frontière ».

De son côté, le principal accusé, Eric Schultz reconnaît avoir été sur place de midi à 16 h, mais sans toutefois avoir pris part à la baignade. L'élue d'EELV n'a pas attendu les récriminations de l'opposition pour se saisir de l'épiphénomène pour contre-attaquer. En ressortant notamment de son tiroir « la proposition faite par le groupe EELV, lors des premiers échanges du plan piscine ». Où l'on apprend que « les élus écologistes avaient plaidé en faveur d'un plan baignade, incluant les gravières et les cours d'eau de la CUS ».

« Initiative rafraîchissante et bon enfant », selon Eric Schultz

Jugeant « cette initiative spontanée de quelques Strasbour-

geois rafraîchissante » dans un contexte de canicule, Eric Schultz s'interroge sur la pertinence de cet arrêté de 1955, qui repose « sur un argument d'autorité » – pour des « raisons de santé et de sécurité publique, sans davantage de précision » – et qui concerne « la totalité des canaux de la Ville ». Tout en ironisant sur la décision – prise par le premier adjoint, Robert Herrmann (*DNA de dimanche*) – d'alerter les forces de l'ordre pour empêcher « cette initiative bon enfant... Or, constate l'élue écologiste, le site en question est celui de l'ancienne baignade municipale, « lieu de trempette très fréquenté, il n'y a pas si longtemps encore ». « Y a-t-il un véritable problème sanitaire ? », interroge-t-il, en demandant des « analyses des cours d'eau », accessible à tous – en

LA PHRASE



« Plutôt que de brider

L'inventivité de nos concitoyens et de réagir une fois encore par l'interdiction et un empilement de normes et de règlements castrateurs, ne serait-il pas temps de traiter le problème à la racine et de faire preuve de pédagogie et d'innovation ? »

ERIC SCHULTZ, CONSEILLER MUNICIPAL ET CUS EELV

particulier aux usagers des cours d'eau (dont les pratiquants de sports nautiques).

Réappropriation de l'espace public ?

« Si le problème était récurrent, quelles mesures prendre pour restaurer la qualité de l'eau qui traverse Strasbourg et préserver la biodiversité aquatique des cours d'eau ? », ajoute le conseiller municipal délégué à la démocratie locale. Tout en souhaitant que cet épisode « soit le point de départ d'un travail de coproduction entre la Ville, les habitants et les associations, afin de promouvoir de nouvelles formes d'appropriation de l'espace public. » ■

PHILIPPE DOSSMANN

KOENIGSHOFFEN Le chantier de réhabilitation de la cité du Hohberg continue à prendre du retard

Des travaux sans fin

Accumulant les retards, les travaux de réhabilitation de 334 logements, menés par le bailleur Habitation Moderne et gérés par l'entreprise Pertuy Construction, dans la cité du Hohberg à Koenigshoffen, mettent la patience des habitants à rude épreuve.

EN TOUT DIX IMMEUBLES et 334 logements, localisés dans les rue Tite-Live, Virgile, Cicéron et Tacite, à Strasbourg Koenigshoffen, sont concernés par des travaux de réhabilitation, censés s'étendre, dans leur globalité, sur 14 mois (de janvier 2012 jusqu'au mois d'avril 2013). Ces travaux visent à améliorer « le cadre de vie des locataires en leur assurant des logements de meilleure qualité » comme l'assure le bailleur Habitation Moderne. Le gros des travaux devait s'effectuer pendant trois ou quatre semaines (*lire DNA du 18 juillet 2012*), afin de limiter les désagréments occasionnés. Or, de nombreux locataires n'ont toujours pas fermé leurs portes aux ouvriers et sont loin d'être convaincus par ces délais. C'est le cas rue Tite-Live et rue Tacite, où la situation est « devenue intena-



Depuis le début des travaux dans son appartement, au 3 rue Tacite, Charles Huyeng vit dans son salon transformé en salle à manger et en cuisine. Le chantier a commencé il y a sept semaines. Il devait en durer trois. PHOTO DNA – REMY POIROT

ble ». Chez Jacqueline Jung, une dame de 80 ans, les travaux ont commencé début juin et « sont loin d'être terminés ». Les meubles, tous entassés au milieu d'une pièce afin de laisser l'accès aux ouvriers, donne une idée des conditions de vie durant le chantier.

Jacqueline a pris le parti d'aller vivre chez sa fille, « ailleurs au calme », avec un de ses enfants atteint de trisomie, toujours à sa charge. Mais elle revient quotidiennement, de 8 h à 18 h, pour suivre l'avancée des travaux, « sachant que certains jours, personne ne passe ».

« On continue de payer notre loyer pour vivre comme des moins que rien. »

Jacqueline n'est pas un cas isolé. Au dessus, une habitante, maman d'un bébé de trois mois a déserté son immeuble depuis le début des travaux, il y a 7 semai-

nées. « J'ai dû déménager. Ça devenait invivable pour moi et mon enfant », avant de lancer, remontée : « Mais ce qui est inadmissible, c'est qu'on continue de payer notre loyer pour vivre comme des moins que rien. »

Même son de cloche chez Tony et Carine où la femme confie « avoir frôlé la dépression ».

Las d'attendre les ouvriers, ils ont préféré réaliser « les finitions eux-mêmes avec l'aide de leurs amis. »

Pour les habitants, le plus épuisant « c'est de ne pas connaître la date exacte de la fin du chantier ».

« On ne sait rien et tout le monde se renvoie la balle. Si on va voir Habitation Moderne, il nous redirige vers Pertuy et ainsi de suite », indique Charles Huyeng, retraité de 60 ans, contraint de vivre avec le chantier, au quotidien.

Lors d'une réunion, le 1^{er} août dernier, l'entreprise Pertuy Construction et Habitation Moderne ont pris différents engagements afin d'améliorer la situation des locataires et accélérer la cadence des travaux, en particulier au 1 et 3 rue Tite-Live où le dépassement des délais est conséquent. Pour l'heure, les habitants regrettent de ne pas avoir vu la

différence. Face à des travaux qui se sont éternisés, la méfiance semble être de mise dans le quartier. « On ne sait pas quand les travaux vont se terminer chez nous. Et après y aura la rénovation des cages d'escaliers », explique Abdullah, inquiet pour le retour de sa tranquillité. Effet boule de neige, chez les locataires des immeubles où les travaux ne commenceront qu'en septembre, la crainte d'un chantier qui s'éternise, comme chez leurs voisins, est palpable. ■

MARGOT CANINI

ARMAND JUNG INTERVIENT

Alerté par des habitants de la cité du Hohberg, le député PS du Bas-Rhin Armand Jung est intervenu auprès d'Habitation Moderne afin que les travaux soient réalisés dans de meilleures conditions pour les locataires. Il invite « bailleur social, entreprises de travaux et locataires à un dialogue approfondi pour que cette réhabilitation soit une réussite ».